

LE PLANIFICATEUR

Magazine d'information du Ministère du Plan et du Développement

N°001

AVRIL-JUIN 2022

GRATUIT

**GROUPE CONSULTATIF
PND 2021-2025**

**Le rendez-vous
des
investisseurs**

**INSTITUT NATIONAL
DE LA STATISTIQUE (INS)**

**Comment
accéder aux
données ?**

A portrait of Nialé KABA, a woman with short, wavy brown hair, wearing a dark blue blazer over a white top and a gold necklace. She is smiling slightly and looking towards the camera.

Nialé KABA

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**“Alassane OUATTARA
a donné une nouvelle dimension
à la Côte d’Ivoire ...”**



5^{ÈME} PONT D'ABIDJAN

SOMMAIRE

Éditorial.....	p.3
À la une.....	p.4
Grand Angle.....	p.6
Actu Plan.....	p.12
Entretien avec.....	p.14
ENSEA.....	p.20
Bon à savoir.....	p.24
À Retenir.....	p.25
Coin du Bonheur.....	p.26

Editeur

Ministère du Plan et du Développement
16^e Étage Immeuble SCIAM
BPV 165- Abidjan
Tel (+225) 27 20 23 08 42 / 43
Fax (+225) 27 20 20 08 56

Directeur de Publication

Nialé KABA

Directeur de Rédaction

Nahoua YEO

Rédacteur en Chef

Clément KOUAKOU

Secrétaire de Rédaction

Christian KOFFI

Comité de Rédaction :

Madassa KOUMA, Firmin CROI,
Abdoulaye OUATTARA, Marie-Laure GOGBEU, Emmanuel VOUHO, Prisca YAO, Kindela KOULIBALY, Fatim DIABAGATE, Ange DJYH, Despierre ANGOLA, Pharel BALIE

Distribution

Direction de l'Informatique, de la Documentation et des Archives

Design et maquette

Armand ALLAH
Impression : à déterminer.
Tirage : 500 exemplaires.
Email : infos@leplanificateur.gouv.ci

Édito

J'ai le plaisir de vous présenter le premier numéro de « **Le Planificateur** », magazine d'informations de 28 pages, qui vous permettra, chaque trimestre, d'en apprendre un peu plus sur les politiques macroéconomiques, structurelles et sociales menées par notre pays ainsi que les actions en faveur de la réduction de la pauvreté.

On ne le dira jamais assez, la Côte d'Ivoire est dans la forme de dynamisme de développement la plus prononcée et la plus expressive de son histoire. Dès 2012, au lendemain de son accession à la magistrature suprême, **Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA**, Président de la République, a hissé la croissance du PIB à un peu plus de **8%**. Pendant les neuf années qui ont suivi, cette croissance a été maintenue à **7%**, renouvelant le « Miracle ivoirien » connu dans les années 70.

Face à la pandémie à Covid-19, qui a bouleversé toutes les économies mondiales, la Côte d'Ivoire est restée résiliente, avec un taux de croissance économique en 2020, de **2%** contre une contraction de **1,9%** à l'échelle continentale et **3,3%** au niveau mondial.

Réaliser de telles performances économiques en une décennie est à mettre à l'actif du Chef de l'Etat.

La Côte d'Ivoire ayant ainsi renoué avec son dynamisme de croissance économique et enclenché sa transformation structurelle grâce à la mise en oeuvre des deux Plans Nationaux de Développement **PND 2012-2015** et **PND 2016-2020**, elle dispose désormais des ressorts suffisants pour faire face aux défis. Il s'agit notamment de l'accélération de la marche de notre pays vers l'émergence par l'industrialisation de l'économie et une meilleure répartition des fruits de la croissance.

Le **PND 2016-2020** arrivant à échéance, le gouvernement ivoirien a décidé de doter le pays d'un nouveau Plan National de Développement (**PND 2021-2025**). Arrimé au plan décennal Côte d'Ivoire 2030 et à l'étude prospective "Côte d'Ivoire 2040", le PND 2021-2025 constitue le cadre d'opérationnalisation de la vision du Chef de l'Etat inscrite dans son projet de société "**Une Côte d'Ivoire Solidaire**". Le Plan National de Développement 2021-2025 qui vise la transformation économique et sociale, permettra d'atteindre l'objectif décennal à l'horizon 2030, celui de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Pour atteindre cet objectif, un besoin de financement public de **5 413,4 milliards de FCFA** se dégage. Dans l'optique de combler ce besoin de financement, la Côte d'Ivoire prévoit organiser un Groupe Consultatif (GC), le 15 juin 2022 à Abidjan, avec l'appui de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne, de la Banque Africaine de Développement et du Système des Nations Unies.

BONNE LECTURE!

Nialé KABA

PND 2021-2025

À l'aune de la mobilisation des financements



Mme le Ministre Niale Kaba échange avec Madame Usha Rao-Monari, Sous-Secrétaire Générale des Nations Unies et Administratrice Associée du PNUI, lors d'un dîner en marge de la COP15 à Abidjan.

La Côte d'Ivoire, sous la présidence de SEM Alassane OUATTARA, avec l'appui des Institutions internationales telles que la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la Banque Africaine de Développement et le soutien du Système des Nations Unies, organisera, le 15 juin 2022, au Sofitel Hôtel Ivoire, à Abidjan.

La Côte d'Ivoire, grâce à la vision élitiste de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, s'est hissée au rang des pays à fort taux de croissance. Pour y arriver, il aura fallu créer l'Union autour d'un Esprit, renforcée par une Discipline dans le Travail. Conscient de l'effet négatif que la crise post-électorale de 2010-2011 avait créé sur notre pays, le Président de la République a ouvert plusieurs chantiers pour redorer son image. Cette ambition s'est appuyée sur les Plans Nationaux de Développement (PND). Le premier PND (2012-2015), d'après-crise, visait la stabilisation, puis la relance de l'économie ivoirienne dans un environnement de paix retrouvée.

Le deuxième PND (2016-2020), tout en consolidant les acquis du PND 2012-2015 et accélérer la marche du pays vers l'émergence a permis également, la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation. Dans l'optique de renforcer l'inclusivité de la croissance et de poursuivre la transformation

structurelle de l'économie, en hissant le pays au rang des émergents, le Gouvernement ivoirien a lancé le PND 2021-2025. Après son adoption devant l'Assemblée Nationale et le Sénat, le pays est à la recherche de son financement. Ainsi, Abidjan, capitale économique de la Côte d'Ivoire, abritera en juin 2022, le Groupe Consultatif.

Pendant une journée, les partenaires au développement et les investisseurs privés discuteront avec les autorités ivoiriennes de leur implication dans l'accélération du développement économique de la Côte d'Ivoire à travers le financement du 3^e Plan National de Développement (PND 2021-2025). L'objectif principal de cette rencontre est de partager, avec les partenaires, la vision de la Côte d'Ivoire contenue dans le document quinquennal stratégique en vue de la mobilisation des financements extérieurs privés et publics nécessaires à la mise en œuvre du PND 2021-2025. De manière spécifique, la tenue du Groupe Consultatif vise à offrir au Gouvernement, une plateforme internationale pour présenter sa stratégie pour atteindre les objectifs de croissance et de développement de la Côte d'Ivoire. L'obtention des engagements de financement auprès des partenaires au développement traditionnels et de ceux des pays émergents, et la présentation des opportunités

d'investissements des secteurs porteurs de croissance font partie intégrante de cette vision. Le PND 2021-2025 nécessite un niveau d'investissement d'environ 58 999,9 milliards de FCFA, dont 15 353,2 milliards au profit du secteur public pour un taux d'investissement de 26% et 43 646,7 milliards pour le secteur privé soit 74% du total des investissements. Ce Groupe Consultatif devrait aider à mobiliser 9 335,6 milliards de FCFA dont 3 922,2 milliards de financement acquis et 5 413,4 milliards de FCFA à rechercher. Cet important rendez-vous réunira les partenaires traditionnels de financement, les investisseurs privés, les fonds souverains, d'autres sources innovantes de financement, en somme toute la

crème des finances du monde. Les travaux de cette journée se dérouleront sous forme de sessions plénières, de sessions de groupes, de panels, et ce sera une belle occasion de partage d'expériences sur les différentes opportunités d'affaires existant en Côte d'Ivoire. Cette rencontre donnera en outre lieu à des échanges entre investisseurs, entre investisseurs et autorités gouvernementales, et à des rencontres et échanges libres entre participants. L'ambition de ce PND demeure noble: renforcer la compétitivité de l'économie ivoirienne et assurer un bien-être des populations dans l'équité. Il continuera sur les belles perspectives héritées des précédents PND qui ont fortement contribué à remettre la locomotive ivoire sur les rails.

Christian KOFFI



Seance de travail de Mme le Ministre Nialé KABA (3^e à partir de la droite), le jeudi 20 mai 2022, au siège de l'Agence Française de Développement (AFD), avec des responsables de l'AFD, à Paris.

Le Ministère du Plan et du Développement

D'HIER À AUJOURD'HUI

Depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire, les différents Gouvernements qui ont été constitués, comprennent un Département en charge de la Planification du Développement dont la dénomination était fonction des portefeuilles ministériels qui lui ont été associés.

Le tableau suivant précise les dénominations successives du Ministère et les Ministres qui les ont dirigé depuis 1959.



Mai 1959 - Jan. 1966
Ministère des Finances, des Affaires Economiques et du Plan.
◀ *Ministre Raphaël SALLER*



Fév. 1981 - Nov. 1983
Ministère du Plan et de l'Industrie.
◀ *Ministre Maurice SERI GNOLEBA*



Jan. 1966 - Sep. 1968
Ministère Délégué au Plan

Sep. 1968 - Juil. 1977
Ministère du Plan.

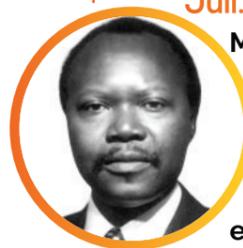
▲ *Ministre Mohamed DIAWARA*



Juil. 1977 - Fév. 1981
Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan.
◀ *Ministre Abdoulaye KONÉ*



Nov. 1983 - Juil. 1986
Ministère du Développement Rural.
◀ *Ministre Gilles LAUBHOUEY-VALLY*



Juil. 1986 - Oct. 1989
Ministère du Plan.

▲ *Ministre M. Oumar DIARRA*

Oct. 1989 - Déc. 1993
Ministère de l'Industrie et du Plan.



Déc. 1993 - Jan. 1996
Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé de l'Economie, des Finances et du Plan.
◀ *Ministre Délégué M. N'Goran NIAMIEN*



Jan. 1996 - Août 1998
Ministère Délégué auprès du Premier Ministre, chargé du Plan et du Développement industriel
◀ *Ministre M. AHOUA N'DOLI*



Août 1998 - Déc. 1999
Ministère de la Planification et de la Programmation du Développement.
◀ *Ministre M. Tidjane THIAM*



Déc. 1999 - Mai 2000
Ministère d'Etat, chargé de la Planification, du Développement et de la Coordination du Gouvernement.

Mai 2000 - Jan. 2001
Premier Ministre, Ministère de la Planification du Développement.

▲ *Ministre M. DIARRA Seydou Elimane*



Jan. 2001 - Mars 2003
Premier Ministre, Ministère de la Planification du Développement.
◀ *Ministre AFFI N'Guessan*



Mars 2003 - Avril 2007
Ministère du Plan et du Développement.
◀ *Ministre Boniface BRITTO*



Avril 2007 - Déc. 2010
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.
◀ *Ministre BOHOUN Bouabré Paul Antoine*



Déc. 2010 - Janv 2016
Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement.
◀ *Ministre Abdalla Albert MABRI Toikeusse*



Depuis janvier 2016
Ministère du Plan et du Développement.
◀ *Ministre Nialé KABA*

Présentation du Ministère

Chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de planification et de programmation du développement, le Ministère du Plan et du Développement est créé par décret n° 2016-21 du 27 janvier 2016 portant attributions des membres du Gouvernement.

À ce titre et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- planification, programmation et mise en œuvre des actions d'aménagement du territoire et de régionalisation, à travers notamment les fonds d'appui à l'aménagement du territoire ;
- élaboration, coordination et suivi de l'exécution des matrices d'actions menées par l'Etat et du programme triennal d'investissement public ;
- programmation et suivi de l'application des politiques et stratégies de développement économique, social et culturel à moyen et long terme ; évaluation de leurs résultats ;
- élaboration à moyen et long terme du cadre macro-économique et programmation des études macro-économiques, sectorielles et régionales relatives aux impacts économiques et financiers des projets d'investissement ;

- projections économiques et financières à moyen et long terme en particulier, avec évaluation des charges récurrentes ;
- élaboration et présentation des comptes nationaux ;
- harmonisation des études et des actions de l'Etat de nature économique, financière, sociale et culturelle à moyen et long terme au regard des programmes de développement ;
- animation des commissions nationales et régionales de développement
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté ;
- production, centralisation, analyse et diffusion de l'information statistique ;
- organisation des recensements nationaux et des enquêtes statistiques ;
- formulation et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de population ;
- maîtrise de la croissance démographique et de l'immigration ;
- suivi des relations avec les organismes latéraux et multilatéraux de développement sous la coordination du Premier Ministre en relation avec les Ministres chargés de l'Economie, des Finances et du Budget.



Le Ministre du Plan et de Développement avec l'ensemble de ses collaborateurs lors d'une conférence de presse.



Pour la réalisation de ses missions susmentionnées, le Ministère du Plan et du Développement dispose : en dehors du Cabinet du Ministre, de trois (3) Directions générales :

LES DIRECTIONS GÉNÉRALES



CISSE Marcelin
Directeur Général du Plan et de la Lutte Contre la Pauvreté

La Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP) est chargée d'assurer la conception et la mise en œuvre des études, des stratégies ainsi que des objectifs en matière de planification, de développement et de lutte contre la pauvreté. Elle conçoit et élabore les Plans Nationaux de Développement (PND) et les lois programmes. La DGPLP participe à la mobilisation des ressources et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs de développement et de lutte contre la pauvreté.



ALLOU Saraka André
Directeur Général de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local

La Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local (DGATDRL) s'occupe de la conception et de la coordination des actions en matière de développement et d'aménagement du territoire. Elle assure également la coordination et le suivi des politiques sectorielles de développement régional. La DGATDRL favorise l'appui des investissements et la promotion des capacités à travers les fonds dédiés à l'aménagement du territoire et au développement régional.



LASMEL Phillipe
Directeur Général de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide

La Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide (DGSCA) est chargée de mettre en place des outils et instruments opérationnels de coordination stratégique des interventions de l'Etat en matière de mobilisation des ressources et de l'aide. Cette Direction suit, harmonise et améliore la traçabilité des interventions des institutions de financement du développement en rapport avec les priorités nationales. Elle développe des partenariats stratégiques au niveau bilatéral et multilatéral.

LES DIRECTIONS ET SERVICES RATTACHÉS

Le Ministère dispose également de huit (08) directions et services rattachés

- L'Inspection Générale du Plan (IGP),
- La Direction des Affaires Financières (DAF),
- La Direction de l'Informatique, de la Documentation et des Archives (DIDA),
- La Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC),
- La Direction des Ressources Humaines (DRH),
- Le Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS),
- La Cellule de Coordination et du Développement de la Statistique (CCDS),
- Le Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP).

Le Ministère du Plan et du Développement exerce la tutelle et le contrôle technique sur les établissements et organismes dont les missions entre dans le cadre de ses attributions, conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. Ce sont :

- L'Office National de la Population (ONP),
- L'Institut National de la Statistique (INS),
- L'Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA).

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets et de ses programmes sur toute l'étendue du territoire national, le Ministère s'est doté de services extérieurs que sont les Directions régionales (DR), au nombre de dix (10) et les antennes, au nombre de quinze (15).

■ Abdoulaye Ouattara

PND 2021-2025

Nialé KABA

échange avec les partenaires au développement au développement.

Le Ministre Nialé KABA, Ministre du Plan et du Développement, a échangé, le jeudi 31 mars 2022, à la salle de conférence de l'immeuble SCIAM, avec les partenaires au développement sur le PND 2021-2025.



Le Coordonnateur Résident des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en Côte d'Ivoire, M. Philippe Poinsoit au sorti d'une audience avec le Ministre du Plan et du Développement, madame Nialé Kaba.

Ce dialogue de haut niveau avec les partenaires au développement avait pour objectif d'échanger sur la mobilisation des financements pour l'opérationnalisation du PND 2021-2025 après son adoption par le gouvernement et les deux chambres du Parlement.

Saluant la présence des partenaires financiers, le Ministre a traduit l'intérêt du Gouvernement de Côte d'Ivoire pour le troisième PND avec la participation des bailleurs traditionnels.

« Ce contexte favorable a permis à notre pays de retrouver la paix et la stabilité économique et sociale. Notre économie a enregistré un taux moyen de **8,4%** sur la période **2012-2019** et une réduction notable de la pauvreté de **54,4%** en **2011** à **39,4%** en 2019 ».

Poursuivant, Nialé KABA a indiqué que « le PND 2021-2025 vise la transformation économique et sociale nécessaire qui permettra d'atteindre l'objectif décennal à l'horizon **2030** lequel ambitionne de hisser la Côte d'Ivoire au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure ».

tout en énumérant les différents secteurs PND, de son élaboration,

de son attractivité et ses défis futurs ont été également passés au peigne fin par le Ministre pour vanter sa résilience face aux turbulences et chocs de l'économie mondiale tout en énumérant les divers secteurs Nialé KABA s'est félicitée de la redynamisation du cadre de dialogue et de l'engagement des partenaires au développement à accompagner la Côte d'Ivoire dans ce projet structurant en termes d'organisation de l'évènement, de mobilisation du secteur privé et de conseils.



Le Ministre du Plan et du Développement Nialé Kaba (au centre) a échangé avec le représentant de la Troïka, Emmanuel Debroise (à droite) et la Représentante résidente du PNUD (à gauche), Carol Flore-Smrecznik au cours d'une audience le jeudi 31 mars 2022 (...)

Emmanuel DEBROISE, représentant de la Troïka, il s'est réjoui de la prise en compte dans le document final, des contributions et des vœux des partenaires au développement. Aussi, selon lui, « la mise en oeuvre du PND **2021-2025** permettra d'atteindre des objectifs ambitieux et légitimes pour les cinq prochaines années ». Le PND 2021-2025 projette sur la période, un taux de croissance moyen de **7,65 %**, il nécessite un investissement de **59.000 milliards** dont **74%** financés par le secteur privé et **26%** par le secteur public.

Emmanuel Vouho



(...) ensuite avec l'ensemble des partenaires au développement, au 20^{ème} étage de l'immeuble SCIAM.

Nialé KABA

MINISTRE DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

**“Alassane OUATTARA
a donné une nouvelle dimension
à la Côte d’Ivoire ...”**

Depuis 2016, vous dirigez le Ministère du Plan et du Développement. Quel est le secret de cette longévité ?

La mission principale assignée au Ministère du Plan et du Développement est la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de planification et de programmation du développement.

Depuis l'accession à la Magistrature Suprême de Son Excellence Monsieur **Alassane OUATTARA**, Président de la République, j'ai eu l'honneur de travailler et d'apprendre aux côtés d'un homme exceptionnel dont la vision et la grandeur d'esprit nous guident dans la conduite des dossiers de l'Etat. Son engagement pour le développement de la Côte d'Ivoire et l'amélioration des conditions de vie des populations nous oblige à offrir, à tout moment, le meilleur de nous pour réussir notre mission. Son Excellence Monsieur **Alassane Ouattara**, Président de la République, a donné une nouvelle vision à notre pays et un nouvel espoir à la population. Pour atteindre le développement économique et social, la Côte d'Ivoire s'est appuyée sur une stratégie inclusive de développement au profit de l'épanouissement des populations. Le premier Plan National de Développement (**PND 2012-2015**) visait la stabilisation puis la relance de l'économie dans un environnement de paix retrouvée. Le second PND, couvrant la période 2016-2020, avait pour

objectifs de consolider les acquis du précédent et d'accélérer la marche du pays vers l'émergence. Dans la perspective de poursuivre la transformation structurelle de l'économie et de hisser le pays au rang des émergents, le Gouvernement de Côte d'Ivoire, avec l'appui des partenaires au développement, a entrepris les réflexions stratégiques pour la préparation du **PND 2021-2025** dont la mise en œuvre est déjà entamée.

Dans la mise en œuvre du PND, plusieurs étapes ont été franchies notamment son élaboration, sa validation, son adoption devant les deux chambres du Parlement. Quelles sont les prochaines étapes ?

Effectivement, le **PND 2021-2025** qui repose sur six piliers a été adopté par les deux chambres du Parlement ivoirien en décembre 2021. Cette étape faisait suite à celle de son élaboration selon une approche participative impliquant tous les acteurs de la nation : l'Administration, les collectivités décentralisées, le secteur privé, les partenaires

techniques et financiers, la société civile et le monde académique. La prochaine étape est le groupe consultatif pour le financement de ce Plan. Elle consiste en la mobilisation des partenaires bilatéraux et multilatéraux, du secteur privé national et international, des partenaires institutionnels, les banques d'affaires ou de développement pour le financement du Plan National de Développement (PND) 2021-2025. L'objectif est de réaliser un investissement global sur la période d'environ **59 000 milliards** de FCFA constitué à **74%** par le secteur privé soit **43 646,4 milliards** de FCFA et **26%** par le secteur public soit **15 353,4 milliards** de FCFA. Le secteur privé est donc très attendu dans le cadre de ce groupe consultatif.

La mobilisation des ressources financières étant une étape très importante dans la mise en œuvre du Programme National de Développement 2021-2025. Quelles sont les dispositions prises pour sa réussite ?

La mobilisation des ressources financières est essentielle pour une bonne exécution du **PND 2021-2025**. Je voudrais rappeler que la mise en œuvre des projets / programmes du PND 2021-2025 requiert un niveau d'investissements de **59 000 milliards FCFA** dont :

- **43 646,7 milliards de FCFA** (74%) attendus du secteur privé et
- **15 353,2 milliards de FCFA** (26%) pour le secteur public.

Les financements publics du PND 2021-2025 sont constitués principalement de : (I) ressources propres ; (II) ressources mobilisées sur les marchés financiers et ; (III) financements extérieurs.

Concernant les ressources propres, le Gouvernement entend renforcer significativement la mobilisation des ressources intérieures



par la modernisation de l'administration fiscale et l'optimisation du potentiel fiscale à travers l'élargissement de l'assiette fiscale. Aussi, l'Etat va lever des fonds sur les marchés régionaux et internationaux. L'Etat va solliciter également, ses partenaires au développement pour combler le gap du financement public, à travers l'organisation d'un groupe consultatif le **15 juin 2022**.

Par ailleurs, le secteur privé est le principal moteur de la croissance avec **74%** du financement du PND 2021-2025. Il est l'acteur clé de la création de richesse et d'opportunités d'emplois pour nos jeunes. Les entreprises, les investisseurs et les banques privées ont un rôle décisif à jouer dans le succès de la mise en œuvre de ce PND.

Nous attendons du secteur privé qu'il prenne toute sa place pour bénéficier des opportunités offertes par la forte dynamique de croissance, en particulier en matière de développement des **7 grappes industrielles** définies : **agro-industrie, chimie-plasturgie, matériaux de construction, industrie pharmaceutique, industrie textile, emballage, pièces de rechanges et automobiles**.

Pour le développement de l'agro-industrie il est prévu la création de 9 agropoles pour favoriser le développement des chaînes de valeur.

Les potentialités d'investissements existent également dans le secteur de l'économie numérique, l'industrie du tourisme et des loisirs et les industries créatives. Par ailleurs, les investissements privés devront contribuer à la modernisation des moyens de productions de sorte à relever le niveau de la productivité et à accroître l'innovation technologique.

En outre, le cadre macroéconomique devrait continuer à être solide et la dette soutenable en bénéficiant des réformes en matière de gestion des finances publiques, afin de garantir la mobilisation des ressources intérieures.



Vous venez de lancer l'enquête post-censitaire à la suite du dénombrement et de la proclamation des résultats préliminaires. A quand la publication des résultats définitifs et toutes leurs variables ?

Nous sommes conscients de l'impatience des collectivités locales, des secteurs privés et publics, des populations en général, dans l'attente des résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitat (**RGPH 2021**). Cependant, la réalisation d'un recensement obéit à des règles internationales strictes qui s'appliquent à tous les Etats et garantissent sa certification.

Les résultats préliminaires sont des informations issues de l'exploitation brute des données du dénombrement. Ils portent sur la taille de la population vivant sur le territoire national désagrégée selon le sexe, le milieu (**Urbain/Rural**) et les régions administratives. L'Enquête post-censitaire permet de mesurer le degré d'exhaustivité du dénombrement et d'évaluer la qualité des données recueillies.

Les résultats globaux définitifs seront communiqués dans les mois de juin ou juillet 2022 après le traitement approfondi de la base de données et l'évaluation de la collecte à partir des résultats de l'Enquête Post Censitaire (EPC). Ils portent sur l'ensemble des variables clés du Recensement de la Population.

Votre Département ministériel joue un rôle prépondérant dans le développement de la Côte d'Ivoire, quelles sont vos priorités à court, moyen et long terme en matière de développement ?

Comme vous le savez, les principales missions du Ministère du Plan et du Développement, consistent notamment à assurer la planification du développement du pays à court, moyen et long termes, la programmation et le suivi-évaluation de la mise en œuvre des politiques économiques, sociales et démographiques visant l'amélioration durable des conditions de vie des populations et le développement régional équilibré.

Le Ministère a également en charge, la production, la centralisation, l'analyse et la diffusion de l'information statistique.

Il assure aussi le suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement. Après la conception et le succès de la mise en œuvre des **PND 2012-2015** et **PND 2016-2020**, nous avons élaboré de façon participative le Plan National de Développement (PND) 2021-2025, qui traduit la vision de développement de **SEM Alassane Ouattara**, Président de la République. Le **PND 2021-2025** a été adopté par les deux chambres du Parlement ont adopté en décembre 2021.

En effet, dans l'optique d'une « Accélération de la marche vers l'émergence à travers l'industrialisation de l'économie et une meilleure répartition des fruits de la croissance », en conformité avec la vision prospective CI-2040) et le Plan Stratégique CI-2030, l'objectif global du **PND 2021-2025**, est de réaliser la transformation économique et sociale nécessaire pour hisser la Côte d'Ivoire, à l'horizon 2030, au rang des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure.

Ce plan est structuré autour **des six (06) piliers** qui constituent nos priorités notamment : (I) l'Accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation et le développement de grappes ; (II) le Développement du capital humain et la promotion de l'emploi ; (III) le Développement du secteur privé et de l'investissement ; (IV) le Renforcement de l'inclusion, de la solidarité nationale et de l'action

sociale ; (V) le Développement régional équilibré, la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique ; (VI) le Renforcement de la gouvernance, la modernisation de l'Etat et la transformation culturelle.

Madame le Ministre, après 60 ans d'existence, l'ENSEA continue d'enregistrer un faible taux d'accessibilité de jeunes filles.

Quels messages à l'endroit de la gent féminine ?

Il s'agit là, d'une problématique essentielle : celle du genre et de l'accès de la femme à certains emplois.

Pour ce qui concerne l'ENSEA, une vaste stratégie de promotion de l'équité et du genre dans la formation statistique est mise en œuvre. Dans ce cadre, chaque année, l'ENSEA organise :

- **Des activités de sensibilisation auprès des jeunes filles ;**
- **Des séances de formation pour la préparation des concours d'entrée à l'ENSEA ;**
- **La remise d'ordinateurs portables aux jeunes filles lauréates aux concours d'entrée à l'ENSEA.**

Par ailleurs, l'ENSEA a lancé un projet de recherche intitulé **Ladies for Mathematics (L4M)** dont le but est de comprendre pourquoi les filles, après le collège, s'orientent peu vers les séries scientifiques et de proposer des pistes de solutions. C'est un problème d'actualité qui bénéficie de l'appui de chercheurs internationaux ayant fait leur preuve sur cette question.

Ce sont là quelques actions, qu'à mon humble niveau, j'essaie de mener pour encourager les femmes à être plus présentes dans le domaine de la Statistique. Il nous faut multiplier ces actions pour un résultat optimal.



■ Réalisé par Christian Koffi

Nommé Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère du Plan et du Développement

Clément KOUAKOU PREND FONCTION

L'Inspecteur Général du Plan et du Développement a procédé, le mardi 25 janvier 2022, à la salle de conférence dudit Ministère, à l'installation, dans ses nouvelles fonctions de Directeur de Cabinet Adjoint, Professeur KOUAKOU Kouadio Clément.

Précédemment Conseiller technique en charge des programmes économiques, Professeur **KOUAKOU Kouadio Clément** est désormais Directeur de Cabinet Adjoint (DCA). La cérémonie de son installation, présidée par Monsieur **AKPOUE Jean Marie**, Inspecteur Général du Plan et du Développement (IGP), s'est déroulée, le 25 janvier 2022, en présence des membres du Cabinet, des Directeurs Généraux et Centraux. Dans son propos introductif, l'Inspecteur général a situé le cadre de cette rencontre qui, selon lui, répond aux instructions, du Ministre du Plan et du Développement, **Nialé KABA**, de combler la vacance du poste à la suite du décès de l'ancien Directeur de Cabinet Adjoint, **Joseph N'Grouma TANO**, pour qui une minute de silence a été observée à l'entame de la cérémonie. A sa suite, le Directeur de Cabinet, **Nahoua YEO**, a rappelé les principales missions dévolues à son adjoint, puis présenté l'organigramme du



L'Inspecteur Général du Ministère du Plan et du Développement, M. Jean Marie Akpoue (au centre) à installer officiellement le nouveau Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère du Plan et du Développement, Professeur KOUAKOU Kouadio Clément (à droite), en présence du Directeur de Cabinet dudit Ministère, Dr. Nahoua YEO (à gauche).

Ministère, ainsi que les relations fonctionnelles de travail. Il a enfin procédé à la remise des dossiers techniques, des documents administratifs et de la clé du véhicule de service au nouveau DCA. Pour sa part, le Pr **KOUAKOU Kouadio Clément** a remercié Madame le Ministre pour la confiance placée en lui et a promis de tout mettre en œuvre à l'effet de mériter cette confiance. À sa suite, l'IGP a exprimé ses remerciements au Directeur de Cabinet, pour l'effort fourni en cumulant pendant plusieurs mois les deux fonctions permettant au Cabinet

de fonctionner normalement, il a félicité le Pr **KOUAKOU Kouadio Clément** pour sa nomination à cet important poste et lui a assuré la disponibilité de l'ensemble du personnel du ministère à l'aider à réussir sa mission. Au terme de la cérémonie, au nom de Madame le Ministre **Nialé KABA**, l'Inspecteur Général a procédé à l'installation officielle du nouveau Directeur de Cabinet Adjoint, rappelons que Monsieur **KOUAKOU Kouadio Clément** est Maître de Conférences agrégé d'Economie du Développement.

■ Marie-Laure Gogbeu

Communication entre les Directions et structures du Ministère

UN COMITÉ DE COMMUNICATION MIS EN PLACE

Le Ministère du Plan et du Développement a son Comité de communication. Il a été installé le mercredi 26 janvier 2022 à l'immeuble Postel 2001 au Plateau.

Le 2^e étage de l'immeuble **Postel 2001** a vu la naissance du Comité de communication du Ministère du Plan et du Développement, le mercredi 26 janvier 2022, au cours d'une réunion constitutive avec les responsables de communication des différentes directions et des structures sous tutelle. Cette rencontre avait pour objectif de permettre d'échanger et de communiquer de manière efficace sur les activités des Directions. Initiateur de cette réunion, le Responsable de la communication, **Christian KOFFI** s'est réjoui de la présence des représentants de toutes les directions et structures rattachées. Il a également présenté ses vœux de nouvel an aux participants. À sa suite, les points focaux ont présenté leurs structures respectives afin de permettre aux participants de connaître et de comprendre les missions des directions et services rattachés. Par ailleurs, les participants se sont accordés sur l'importance de la mise en place du Comité de communication en vue d'une meilleure coordination des activités du Ministère et de la fluidité



La photo de famille des membres du comité de communication lors de la toute première réunion, le mercredi 26 janvier 2022.

de l'information entre le Cabinet et les Directions. Ils ont insisté sur le partage des informations du comité afin de valoriser l'image et les performances du Ministère, tout en rassemblant les collaborateurs de Madame le Ministre autour d'objectifs clairs et précis, reprenant la parole, des intervenants, le responsable de la communication a informé l'assistance de l'édition et de la parution prochaines d'un bulletin d'informations du Ministère du Plan et du Développement, dénommé « **Le PLANIFICATEUR** ». Il a ajouté que ce projet, en cours de validation, nécessitera la contribution de tous.

En outre, il a remercié les participants pour ce temps de travail et d'échanges, avant de leur assurer de son engagement personnel. Monsieur **Christian KOFFI** a enfin annoncé une tournée dans les directions pour mieux expliquer les missions d'un chargé de communication. Pour leur part, les participants ont décidé de se retrouver chaque trimestre et chaque fois que de besoin. Aussi ont-ils souhaité bénéficier de formation en communication et de la mise en place d'une plateforme WhatsApp pour faciliter les échanges.

■ Marie-Laure Gogbeu

Statistique, économie appliquée...

L'ENSEA UNE ÉCOLE DE RÉFÉRENCE

Au lendemain de l'indépendance, notre pays a exprimé le besoin d'une formation de qualité pour être à la hauteur des ambitions du premier président de la Côte d'Ivoire. Ainsi, en 1961, nous assistons à la naissance de l'Ecole de Statistique d'Abidjan (**ESA**) qui deviendra plus tard l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan, Etablissement Public National (**EPN**) dont la vocation est d'assurer la formation des Statisticiens pour les pays de l'Afrique francophone. Ce statut change en juin 1969, en raison de son caractère international, de plus en plus affirmé. Ainsi, l'**ENSEA** est érigée en Etablissement public d'enseignement supérieur doté de la personnalité civile et de l'autonomie

financière. Cet établissement d'excellence a pour missions essentielles la formation et le perfectionnement de cadres statisticiens-économistes, la recherche, la production, l'expertise et le conseil en statistique, en démographie

et en informatique. A ce jour, ce sont environ **4 000 statisticiens** de plus de vingt (20) pays d'Afrique et d'Haïti qui ont bénéficié de la formation. **L'ENSEA** fait partie du Réseau des Ecoles de formation Statistique Africaine (ESA), avec l'ISSEA de Yaoundé et l'ENSAE de Dakar. La formation des statisticiens à l'ENSEA allie théorie et pratique. Elle est dispensée à travers quatre (04) niveaux de formation distincts conçus en fonction du niveau de recrutement des élèves et de la carrière envisagée à la sortie de l'école, pour la formation initiale. L'école dispense également des cours de formation continue pour les professionnels et propose ses services en matière d'études statistiques et de recherche aux institutions nationales et internationales. Pour la toute première fois, au titre de l'année

universitaire 2018 – 2019, l'école doctorale a ouvert ses portes à ses 4 premiers doctorants. Outre l'école doctorale, le master en statistique agricole, le master en actuariat, et le master en data science ont renforcé les offres de formation de cet établissement de renommée internationale. Dirigée depuis 2015 par **Hugues Kouadio, l'ENSEA** dispose d'un personnel de plus d'une cinquantaine de membres répartis dans 12 services. Le personnel administratif de l'ENSEA d'Abidjan est composé d'environ 25% de femmes, conformément à la volonté des responsables de l'établissement de faire de la notion du genre une réalité. Une équipe dynamique qui travaille avec abnégation, dévouement, rigueur, solidarité dans l'effort, le respect d'autrui. Toutes ces valeurs ont valu à l'école, le label de Centre d'excellence de la Banque Mondiale en 2015, précédé en 2005 de celui de Centre d'excellence régional de **l'UEMOA**, puis la reconnaissance du Gouvernement ivoirien avec le prix de l'Administration la plus moderne de Côte d'Ivoire à l'occasion de la fête nationale de **l'Excellence en 2017**. **L'ENSEA** est membre de l'Association des Universités Francophones (AUF) depuis 2010.

■ Christian Koffi

ENSEA LA 60^e BOUGIE

L'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan a célébré son 60^e anniversaire au cours de l'année 2021 sous le parrainage de S.E.M. Patrick ACHI, Premier Ministre autour du thème « Perpétuer l'Excellence ».



Decoupe du gâteau par le Ministre Nialé KABA (au centre), le Directeur de l'ENSEA, M. Hugues Kouadio (à gauche), et le Directeur de Cabinet de la Primature M. Emmanuel Ahoutou Koffi (à droite), au cours du dîner de gala du soixantenaire de l'ENSEA, le 11 Décembre 2021.

1961-2021, soixante ans que l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan a été créée. Soixante ans de formation de cadres supérieurs et de cadres moyens aux fonctions de statisticiens ainsi que d'économistes aux compétences multiples et variées qui œuvrent au développement de l'Afrique. Tout le long de l'année 2021, des activités marquant les festivités du soixantenaire ont été organisées. Placée sous le parrainage du Premier Ministre, **Patrick ACHI** et l'appui institutionnel du Ministre du Plan et du Développement, **Nialé KABA**, la célébration du soixantième anniversaire de l'ENSEA était l'affaire de nombreuses personnalités de haut rang dont la présence aux côtés des alumni, a été significative. L'ENSEA étant un établissement supérieur de

formation et de recherche, la célébration du soixantenaire a débuté par des activités scientifiques, avec la 1^{re} édition en Afrique, de l'Université d'été africaine d'économétrie (Africa Summer School in Econometrics (ASSE)) de la prestigieuse Société mondiale d'économétrie. L'ASSE 2021 a réuni à l'ENSEA d'Abidjan, du 26 mai au 02 juin, des étudiants, des doctorants, des professeurs et des professionnels de la recherche de diverses institutions africaines et étrangères.



Cérémonie de diplomation des étudiants de la promotion 2021 de l'ENSEA d'Abidjan, le 05 Août 2022 en présence du Premier Ministre, SEM. Patrick ACHI.

rendez-vous international a été meublé par des échanges d'éminents conférenciers de renommée mondiale tels que **Manuel ARELANO** (CEMFI Madrid), **Pascaline DUPAS** (Stanford University), **Michael JANSSON** (University of California, Berkeley), **Firmin DOKO** (University of Adelaide) et **Matias CATTANEO** (Princeton University) autour de plusieurs thématiques spécifiques. La 6^e édition de la Conférence Africaine de la Société d'Econométrie dénommée « AFES 2021 », a été organisée par la même occasion du 02 au 05 juin 2021. Cette édition qui s'est déroulée pour la première fois en hybride avec plus de 200 participants, a connu son apothéose lors d'un panel

de discussion autour du thème : « **Améliorer l'enseignement présecondaire en Afrique : principaux défis et solutions pour le développement du capital humain** ». Ce panel a vu la participation du Ministre de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage, **KOFFI N'Guessan**, du Directeur de Cabinet Adjoint du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, **Raoul KONE**, du Secrétaire du Conseil Exécutif de l'UNICEF, **Gilles Fagninou**, ainsi que des universitaires tels que le Professeur **Mbiti Isaac**, de Virginia University (USA) et le Professeur **Yaw Nyarko**, de New York University pour la modération. Après les activités scientifiques, le 22 juillet 2021, le Ministre de

tutelle de l'ENSEA et Présidente du comité d'organisation, **Nialé KABA**, a animé une conférence de presse marquant ainsi le lancement officiel des activités de réjouissance du 60^e anniversaire de l'école sur le thème « **Perpétuer l'Excellence** ». Elle a présenté les différentes activités du soixantenaire dont la cérémonie de diplomation des étudiants de la promotion 2021 et un dîner gala de reconnaissance. Le 05 août 2021, la promotion **Patrick ACHI** de l'ENSEA a reçu son baptême. Les **118 diplômés** de cette promotion dont, **41 Ingénieurs** Statisticiens Economistes (ISE), **39 Ingénieurs** des Travaux Statistiques (ITS) et **39 Adjoints Techniques** de la statistique (AD) ont reçu leurs parchemins des mains de leur parrain, en présence de leurs

parents, amis et connaissances. Cette cérémonie a été l'occasion de découvrir l'hymne de l'ENSEA écrit par des élèves de l'école, vainqueurs du concours de poésie sur la célébration des **60 ans**. Le Premier Ministre a également procédé à l'inauguration du bâtiment de la recherche et de la coopération. L'un des faits marquants de ce soixantenaire est le lancement officiel de la plateforme des diplômés de l'école : <https://alumni-ensea.com/>. Elle a pour but de rassembler autour d'intérêts communs les alumni de l'ENSEA. Elle vise à perpétuer l'esprit de famille et d'excellence qui les caractérise partout où ils sont dans le monde. Le samedi 14 décembre 2021, l'ENSEA a ouvert ses portes au grand

public à l'occasion d'une journée portes ouvertes qui a permis de rapprocher l'établissement de son public cible. L'apothéose de ce soixantenaire a été le dîner gala de reconnaissance qui a permis de distinguer des directeurs, le personnel et des personnalités ayant contribué au rayonnement de l'école. Au cours de cette cérémonie, 48 personnes ont reçu des trophées ou des médailles en guise de reconnaissance pour leur contribution au maintien de l'Excellence. Ces récipiendaires font partie des personnes qui ont marqué la vie de l'ENSEA. Cette soirée a vu la présence de nombreuses personnalités, notamment le Ministre du Plan et du Développement, **Nialé KABA**, le Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat, **Moussa SANOGO**, le Ministre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et

de l'Apprentissage, **N'Guessan KOFFI**, le Directeur de Cabinet du Premier Ministre, **Ahoutou KOFFI**, le commissaire à l'UEMOA, **Paul KOFFI KOFFI**, des directeurs et anciens directeurs de l'ENSEA, des enseignants, des partenaires institutionnels, académiques et éducatifs dont l'ancien Directeur Général de Stats South Africa, **Pali LEHOLA**, du personnel administratif, des alumni et étudiants en formation. Durant toute l'année, des vidéos de témoignages et des messages d'anciens étudiants ont été relayés via les canaux de communication de l'école. Toutes ces activités ont été menées sous la supervision du Directeur de l'ENSEA, Dr **Hugues KOUADIO**, qui a pu mettre en valeur la maturité de son établissement tant dans le domaine de la formation que dans celui de la recherche.

■ Debora Olapade



Le Ministre du Plan et du Développement, Mme Nialé Kaba, en compagnie du Directeur de l'ENSEA, M Hugues Kouadio lors du Dîner de gala du soixantenaire de l'ENSEA.

INS "Institut National de la Statistique"

LEADER DES CHIFFRES

Comment accéder aux données ?

Historique et missions

Créé en 1946, l'Institut National de la Statistique (INS), organe central du Système Statistique National (SSN), a connu plusieurs périodes d'évolution tant sur le plan institutionnel que sur le plan organisationnel. Au titre de ces réformes, nous pouvons citer l'adoption de la loi N°2020-950 du 07 décembre 2020 qui crée de nouveaux organes (l'Autorité Nationale de la Statistique Publique, le Conseil National de la Statistique, le Fonds National de Développement de la Statistique) et modifie le statut de l'INS qui devient une agence d'exécution dénommée Agence Nationale de la Statistique (ANStat) dont les textes d'application sont en cours d'élaboration. L'Institut National de la Statistique est chargé, entre autres, d'élaborer les comptes de la Nation et la Centrale des bilans, d'assurer, sur le plan national, la mise en cohérence, la centralisation, la synthèse et la diffusion de l'ensemble des données statistiques, économiques et démographiques collectées par les organismes parapublics; de réaliser des recensements ainsi que des enquêtes et études socioéconomiques à la demande.

Accès aux statistiques

La statistique est un important outil d'aide à la prise de décision, à condition qu'elle soit de qualité, accessible et disponible pour les utilisateurs (décideurs, institutions, chercheurs, étudiants, etc.). L'INS publie diverses statistiques selon un calendrier spécifique. Les publications sont notamment les comptes nationaux, les agrégats macroéconomiques, les annuaires (commerce extérieur, énergie, pêche et élevage, production végétale, statistiques régionales), les prix moyens des variétés, les bulletins des prix en région ; les Indices du chiffre d'affaires (industrie, BTP, commerce, ...), les indices des prix à la production industrielle ; l'Indice harmonisé des prix à la consommation ainsi que les rapports des enquêtes et recensements. Les principaux canaux de diffusion sont le site internet de l'INS

www.ins.ci, les rapports des études et enquêtes sous format physique et les plateformes de diffusion de données officielles (Open Data Portal...). En plus des canaux mentionnés ci-dessus, les utilisateurs ont la possibilité d'adresser des demandes d'informations à la Direction Générale de l'INS via email ins_rci@yahoo.fr ou auprès du service courrier de l'INS (Tour C, 2^e étage). Selon les requêtes enregistrées, des traitements spécifiques sont appliqués aux données par les directions compétentes en vue de la mise à disposition des indicateurs sollicités. Les données disponibles à l'INS sont issues des sources administratives, des recensements et des enquêtes. Au cas où les données sollicitées par les utilisateurs ne sont pas disponibles au sein du Système Statistique National, l'INS, avec son expérience avérée en matière de recensements, d'études, d'établissements de situation de référence et enquêtes de tout ordre, reste disponible pour tout accompagnement tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

■ Mireille Zagadou

À RETENIR

PLANIFICATION STRATÉGIQUE :

C'est un processus qui, à partir d'un diagnostic situationnel, identifie des problèmes de développement pour ensuite préparer, organiser et projeter les moyens de suppression ou d'atténuation de ces difficultés. C'est donc une méthode rigoureuse visant à solutionner des problèmes de développement en s'attaquant à leurs principales causes. Ces solutions sont reflétées à travers une vision sur plusieurs années, sous-tendue par les résultats à atteindre et les moyens à mettre en œuvre pour les obtenir.

GESTION AXÉE SUR LES RÉSULTATS :

C'est une approche de gestion caractérisée par l'engagement de toutes les parties prenantes à assurer que les processus, les produits et services contribuent à l'atteinte des résultats escomptés. Elle se définit également comme une approche participative destinée à améliorer la conception et la gestion d'un programme et/ou projet, son efficacité, son efficience et qui privilégie l'obtention de résultats. La Gestion axée sur les résultats repose sur les principes suivants : (I) la participation des parties prenantes ; (II) la simplicité, l'efficacité et l'efficience pour appliquer les meilleures solutions ; (III) la transparence dans le partage des informations ; (IV) la responsabilité et ; (V) l'apprentissage et l'adaptation pour une amélioration constante des résultats.

RÉSULTAT :

Il se définit comme un changement descriptible et mesurable, escompté ou non, positif ou négatif, qui découle d'une relation de cause à effet. On a : le résultat d'impact, le résultat d'effet et le résultat de produit.

IMPACT :

C'est un ensemble de changements significatifs et durables dans les conditions de bien-être, de santé et de qualité de vie des individus, des familles et des communautés.

EFFET :

Il traduit un changement dans le comportement, les attitudes, l'engagement, les valeurs socio-culturelles, aussi bien dans les pratiques légales, institutionnelles que sociales.

PRODUIT :

Il se matérialise par un changement opérationnel relatif : (I) à l'acquisition de connaissances, (II) l'acquisition de compétences, (III) la disponibilité d'un bien ou d'un service.

■ DGPLP

Coin du Bonheur



Abdoulaye Ouattara, chargé de Communication et des Relations publiques, a désormais, une âme sœur pour combler ses nuits, partager ses peines et ses joies. Il a décidé de quitter définitivement le célibat et d'agrémenter sa vie en s'unissant à la sublime Ouattara Fati, entrepreneure. Le jeudi 20 janvier 2022, à la mosquée Khalil Boulhaid de Koumassi, les deux tourtereaux se sont dit oui en présence de parents, amis, collègues et connaissances, et de personnalités venues de Bouna et des villes environnantes.

Les familles Ouattara, visiblement heureuses d'unir leurs enfants, ont sacrifié au traditionnel changement de vœux, tout en prodiguant les conseils d'usage situant les droits et devoirs des conjoints. Un repas copieux a été servi aux invités à l'espace OVB de Koumassi. Nos vœux de bonheur accompagnent Monsieur et Madame OUATTARA.

Monsieur & Madame
OUATTARA

■ Fatim Diabagaté



La Formation Initiale

DEUX FILIÈRES DE FORMATION

Analyste Statisticien (BAC + 3) recrutement avec le BAC

Ingénieur Statisticien Economiste (BAC+5) recrutement niveau Licence

ISE CERTIFIÉ @EUR-ACE

CINQ MASTERS SPÉCIALISÉS

Master en Gestion des infrastructures Routières

Master en Statistiques Agricole

Master en Management

Master en Data Science

Master en Actuariat

La Formation Doctorale & La Recherche

QUATRE AXES DE RECHERCHE DE LA FORMATION DOCTORALE

Economie quantitative ;

Méthodologie statistiques ;

Statistiques et sciences sociales.

Statistiques et santé publique

DEUX PÔLES DE RECHERCHE

Population et développement

Économie appliquée

La Formation Continue

DOMAINES DE LA FORMATION CONTINUE

Analyse de Données Statistiques d'Entreprise ;

Biostatistique ;

Collecte de Données ;

Data Analyst;

Data Scientist;

Econométrie d'Entreprise ;

Gestion des risques en Finance de marché ;

Marketing Quantitatif ;

Management Stratégique et de la Performance des Organisations;

Suivi-Evaluation .





La Côte d'Ivoire mobilise ses partenaires

15 juin 2022

Sofitel Hôtel Ivoire, Abidjan

Sous le haut patronage de Son Excellence Monsieur Alassane Ouattara, Président de la République ;

Sous la présidence de Monsieur Patrick Achi, Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Le Ministère du Plan et du Développement organise les travaux du Groupe Consultatif pour le financement du plan national de développement PND 2021-2025.

Partenaires bilatéraux et multilatéraux, ONG et Investisseurs privés, vous êtes tous attendus.

Visitez le Site Internet : www.gcpnd.gouv.ci pour toutes informations.

PND 2021-2025, Tous engagés pour la transformation économique et sociale de la Côte d'Ivoire.